



# CAHIER D'ACTEUR

---

**POUR UNE TRANSITION  
PARTICIPATIVE A THONES**



## CAHIER D'ACTEUR



### POUR UNE TRANSITION PARTICIPATIVE A THONES

**Association dont le but est de promouvoir un développement socio-économique durable et solidaire avec une démarche écoresponsable, respectueuse de notre territoire, de nos ressources et de notre culture.**

#### LES CONFINS, UN DES SITES SYMPTOMATIQUES DE JEUX OLYMPIQUES CONTRE NATURE

**Les membres de l'association « Pour une transition participative à Thônes » et son conseil collégial sont opposés à l'aménagement du site du lac des Confins pour les épreuves de ski de fond des JO - qui nous ont été imposés - pour 4 raisons principales : concertation faussée, atteintes à l'environnement, conséquences financières, réchauffement climatique.**

**Nom acteur : Pour une transition participative à Thônes**

**Adresse : Thônes**

**Téléphone : 0609030306**

**Mail : communication@thones-transition-participative.fr**

#### **Concertation faussée**

Elle aurait dû avoir lieu avant la prise de décision d'organiser les Jeux, comme certains pays européens l'ont fait. Ainsi elle aurait été réellement participative. Cette absence de concertation est contraire au droit de l'environnement et de la convention Aarhus. Aujourd'hui à quoi va-t-elle servir, certaines propositions seront-elles prises en compte ? Le projet est déjà très avancé, les marchés lancés, les investissements programmés.

De plus, les éléments fournis sur une carte approximative ne permettent pas de se rendre compte des travaux qui seront réalisés. Des images faisant office de maquette simulant l'aspect du site après

son remaniement pour les JO aurait été une initiative positive. Par ailleurs, c'est une aberration de saucissonner les opérations des différents sites, celui de la Clusaz, du Grand Bornand et de Saint Jean de Sixt (avec 2 gymnases prévus à 5 km de distance), alors qu'ils sont tous interdépendants.

#### **Atteinte à l'environnement**

Le plateau des Confins est un lieu convivial et authentique, qui plait autant aux sportifs qu'aux familles. C'est aussi un lieu de taille modeste, un espace fragile (aucune étude environnementale n'a encore été réalisée), les travaux prévus vont impacter cet environnement et sa biodiversité :

implantation d'une vingtaine de canons à neige reliés à la retenue du Lachat, dont les canalisations traversent les alpages et nécessitent des locaux techniques, liaison entre les deux parties du domaines (tunnel ou pont alors qu'un autopont provisoire aurait été plus pertinent), rénovation du foyer de ski de fond et des locaux du parking de l'Arpettaz (900m<sup>2</sup>), modification des pistes de ski, élargissement de la route, nivellement du stade de neige (le chantier concernant le biathlon paralympique avec son anneau de pénalité n'est pas mentionné).....Des travaux et des terrassements qui entraîneront une détérioration irréversible de ce site exceptionnel.

Le problème de l'eau a été occulté car les canons à neige, qui seront installés et resteront sur le site des Confins, seront alimentés par la retenue du Lachat, dédiée auparavant au domaine de ski alpin. Il faut être bien crédule pour croire que la commune ne va pas augmenter ses autorisations de pompage, comme elle l'a déjà fait. Il y aura clairement conflit d'usage.

Au travers de ses alpages, le plateau des Confins contribue à la vie et l'économie locale des agriculteurs ainsi qu'à l'authenticité du site, qu'en sera-t-il après les chantiers des JO ? Cette problématique n'apparaît pas dans le dossier.

Tout comme celui de la mobilité, un problème majeur actuellement. Aucun investissement n'est prévu concernant la mobilité entre Annecy, Thônes et les stations. Contrairement à ce qu'a dit le maire de Thônes sans avoir consulté la population, ni l'avoir annoncé dans son programme électoral, lors des rencontres Alpes 2030 mercredi 30 septembre, les Thonains n'ont aucune envie de vivre dans

une ville devenue un parking géant pour les bus.

### **Conséquences financières**

Le coût prévisionnel se monte à 13.5 ME, il manque les détails de chaque poste de dépenses et la répartition pour les différentes collectivités.

Dans un premier temps lors des travaux, les professionnels de tous les secteurs économiques, les clubs, les skieurs vont hésiter à fréquenter ce domaine, ce qui va nuire gravement à l'économie locale. Dans un second temps l'entretien, le coût d'exploitation devront être pris en compte, ce qui va peser sur le budget de la commune tout comme le remboursement d'emprunts pour financer l'« Héritage ». L'ensemble des communes de la CCVT sera donc impacté par un éventuel déficit.

### **Réchauffement climatique**

Situé à 1500m d'altitude, ce site qui souffre déjà de surtourisme, va être dénaturé par tous les travaux entrepris pour les JO alors que dans quelques années, on ne skiera plus aux Confins. Plutôt que de penser à des mobilités douces pour les piétons et randonneurs, à la création de sentiers pédagogiques, à la diversification d'activités respectueuses de la montagne, la Solidéo nie la réalité du réchauffement climatique et ses conséquences sur l'environnement, les paysages, la faune, la flore et les pratiques sportives.

Les JO qui se veulent « durables » vont à l'encontre des dynamiques de transition de la montagne.